

PROCÈS VERBAL D'ADMISSION

**CONCOURS SUR TITRES D'ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF
(Emploi d'assistant de service social)**

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 21 mars 2024, portant ouverture d'un concours sur titres d'assistant socio-éducatif, emploi d'assistant de service social ;

Vu la liste des candidates autorisées à prendre part aux concours sur titres arrêtée par le directeur du Centre Hospitalier de Chartres en date du 2 mai 2024 ;

Après délibération, le jury, réuni le 18 juillet 2024, déclare admises par ordre de mérite :

- EUSTACHE Ludivine
- FRUGIER Charlotte
- FORICHER Elodie

Liste complémentaire

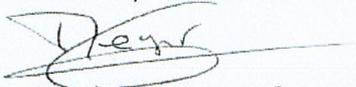
- ALHASAN Annabelle
- COUTANT Isabelle



Chartres, le 18 juillet 2024

Signatures des membres du jury :

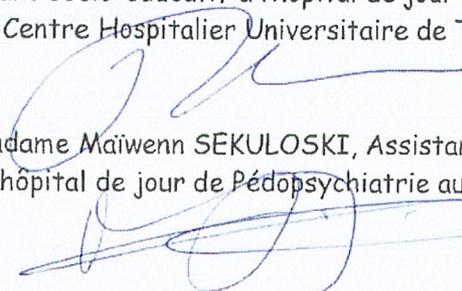
Madame Nathalie MEYER-ROSSI,
Responsable du développement social
au Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;



Monsieur Louis-Marie DE SOYE,
Directeur-Adjoint de la Fondation d'Aligre à Lèves ;



Monsieur Philippe RABATÉ,
Cadre socio-éducatif à l'hôpital de jour de Pédopsychiatrie
au Centre Hospitalier Universitaire de Tours ;



Madame Maïwenn SEKULOSKI, Assistante de service sociale de second grade
à l'hôpital de jour de Pédopsychiatrie au Centre Hospitalier Universitaire de Tours

